

APPEL À LA GRÈVE VIE SCOLAIRE - 1ER AVRIL 2025

Nouvelle grève des vies scolaires : 1^{er} avril 2025

Pour des moyens supplémentaires, moins de précarité et de meilleurs salaires

Pour la pérennisation des emplois et un vrai statut de fonctionnaire pour les personnels AEd

Le jeudi 16 janvier 2025, nous avons fait le constat que lorsque les personnels AEd étaient informé.es, ces personnels s'étaient souvent mis en grève, avec de nombreuses vies scolaires fermées ou fortement perturbées. Les AEd ont envoyé plusieurs signaux : elles et ils sont prêt-es à se mobiliser, ne souhaitent pas en rester à une journée et ont besoin d'être suivi-es par l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Non seulement parce que la solidarité permettra de faire avancer leurs revendications, mais aussi parce que la satisfaction de ces revendications aura des répercussions concrètes et positives sur les autres personnels et les élèves.

Les Assistant-es d'Éducation assurent des missions essentielles pour le fonctionnement des établissements scolaires. Pourtant, ils et elles sont parmi les personnels les plus précaires et les moins reconnus au sein de l'Éducation nationale.

Pour assurer véritablement et dans de bonnes conditions les missions éducatives, revendiquons pour les vies scolaires :

- des créations de postes d'AEd et de CPE
- une baisse du temps de travail avec 32h semaine pour un temps plein
- que les heures d'internat soient comptabilisées en totalité, en remplacement du forfait nuit

Contre la précarité des AEd, revendiquons :

- la généralisation de contrats CDD d'une durée de 3 ans
- la transparence sur l'accès au CDI et un véritable droit au CDI au bout des 6 ans
- la gestion des personnels AEd par les services académiques.

Au-delà des avancées immédiates, nous revendiquons pour ce métier un statut de fonctionnaire de catégorie B, ainsi qu'un statut d'étudiant-es/salarié-es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation.

Pour de meilleurs salaires pour les AEd, revendiquons :

- une grille de salaire commune avec AESH ;
- une augmentation de 400 euros net par mois
- le versement de la Prime REP/REP+ complète avec rétroactivité depuis 2015.

Pour se faire entendre et obtenir ces avancées, les personnels AEd doivent continuer de se mobiliser au côté des autres catégories de personnels.

**Le mardi 1^{er} avril, mettons encore plus de vies scolaires à l'arrêt !
La date est idéale pour montrer au ministère qu'il doit arrêter de se moquer de nous. Toutes et tous en grève !**